

PreUILly-sur-Claise, le 12 avril 2005

Michel JEAU

*Conseiller Régional d'Indre-et-Loire
Membre de la Commission Sport-Tourisme-Jeunesse
Maire Adjoint de PreUILly-sur-Claise*

Monsieur le Préfet
Place de la Préfecture
BP 3208
37032 TOURS CEDEX

Monsieur le Préfet,

Informé des mesures qui pèsent sur la pérennité de l'implantation de la Subdivision de l'équipement de PreUILly-sur-Claise, je viens vous demander de bien vouloir m'indiquer quelles sont très exactement les mesures qui sont envisagées pour ce site.

En effet, un projet de réorganisation de la DDE37 prévoit de ramener le nombre de subdivisions de 7 à 3 ou 4, ceci suite à la mise en œuvre de la loi de décentralisation du 13 août 2004. Bien que ce problème ne soit pas de la compétence de la région, l'élú régional que je suis reste attaché aux services publics et vigilant à tout ce qui fragilise notre ruralité.

Une décision définitive doit être prise dans les prochains mois, ce projet doit néanmoins être soumis à la Commission des Services Publics pour avis. Il m'apparaît impossible que cette commission ne respecte pas les termes de la circulaire du Premier Ministre adressée aux Préfets le 3 mars 2005.

Personnellement, je suis opposé à la fermeture de la subdivision et à son transfert sur Loches ou ailleurs. En effet, elle répond à de nombreux besoins des collectivités territoriales et des usagers, notamment en aidant les zones défavorisées et reste un service de proximité pour une population relativement éloignée des pôles économiques principaux.

Par ailleurs, la zone « Sud Touraine » est une zone rurale en grand besoin de revitalisation et ce n'est pas en supprimant les implantations des services publics (La

Poste, les écoles, etc....) que l'on va contribuer à un développement de ce territoire rural.

L'ensemble des agents sont attachés à cette subdivision, ils n'envisagent nullement leur mutation et ils connaissent parfaitement les services qu'ils peuvent encore rendre aux citoyens de cette région, c'est pourquoi ils m'ont fait connaître leur opposition à ce transfert.

J'attache beaucoup d'importance à ce sujet, et j'espère qu'il retiendra toute votre attention.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de mes respectueuses salutations.

Michel JEAU

Copie à Mme la Sous-Préfète
Et à M. le Président du Conseil Général